



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 27 avril 2017
FIM idaff 275388 – mb

Question n° 12 de M. Roland Philippoz, déposée le 21 mars 2017 « Pourquoi pas des camions-poubelles à chargement latéral ? »

Rappel

Le remplacement des camions-poubelles par des véhicules électriques diminuera la consommation, les nuisances et les coûts d'exploitation. Dans l'évaluation des nouveaux moyens de récolte des déchets, la Municipalité a-t-elle examiné l'opportunité de choisir des camions-poubelles à chargement latéral ? Cette option comporterait plusieurs avantages :

1. *alors que maintenant les camions occupent trois collaborateurs (un chauffeur et deux chargeurs), les camions à chargement latéral ne demandent que la présence du chauffeur ;*
2. *la pénibilité du travail de chargeur, sans parler de la dangerosité de faire de l'équilibrisme à l'arrière des camions, est décrite dans la brochure de la CNA http://kommunale-infrastruktur.ch/cmsfiles/suva_f.pdf ;*
3. *les containers plus grands, peuvent prendre place sur une place de parc le long de la rue (le cycle pour vider un container ne prend qu'une minute) ce qui a peu d'impact sur le trafic.*

Réponse de la Municipalité

La Municipalité a analysé les exigences techniques liées à l'utilisation de véhicules de collecte par chargement latéral ou frontal, avant de conclure que ce mode de collecte n'est pas du tout compatible avec le territoire lausannois caractérisé par de nombreuses petites rues sans places de parc, ni espaces libres le long des voies de circulation. Ce type de véhicule exige un territoire plat ainsi qu'un alignement précis des conteneurs sur des voies de circulation suffisamment larges, raison pour laquelle il n'est pas utilisé en Europe dans les grandes agglomérations, les sites industriels mis à part.

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

1. les chauffeurs des camions à chargement latéral sont souvent contraints de quitter leur poste de conduite en pleine circulation, pour aligner correctement les conteneurs, retirer les objets et autres sacs déposés devant ceux-ci ou vérifier les flux piétonniers qui gravitent aux abords : de telles manipulations seraient techniquement impossibles dans les nombreuses rues en pente lausannoises ;

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch



2. les chargeurs ont aussi pour mission de contrôler les non-conformités des conteneurs lorsqu'ils les ouvrent et les vident dans l'auge du camion : un chauffeur au volant d'un camion à chargement latéral se trouverait ainsi dans l'impossibilité de mener à bien cette tâche ;
3. les conteneurs avec préhension latérale que l'on peut voir sur le continent américain (ex. Porto Alegre, New-York) sont très visibles, s'intègrent mal dans l'espace public et l'encombrent : ce type de conteneur convient plutôt aux zones artisanales ou industrielles. Ils sont en outre peu pratiques pour l'utilisateur, vu leur hauteur de chargement conséquente. Enfin, il n'existe pour l'instant aucun retour d'expérience pour les rues en pente.

Pour toutes ces raisons, ce type de conteneur n'est pas proposé en Europe et les véhicules de collecte adaptés à ce type de conteneurs ne sont pas commercialisés en Suisse.

Cependant, la Municipalité toute entière reste à l'affût des dernières nouveautés et analyse systématiquement les expériences effectuées dans les autres villes et pays tout en participant au partage d'expériences.

Aussi, la Municipalité étudie actuellement l'équipement les nouveaux quartiers avec des containers de plus grande contenance en vue d'améliorer la mécanisation de la collecte des déchets.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne le 27 avril 2017.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :
Grégoire Junod

Le secrétaire :
Simon Affolter

